

## Calcul de l'Index Égalité Femmes/Hommes 2023 : l'Entraide Union obtient le score de 79/100



Comme chaque année, l'Entraide Union a effectué le calcul de son index égalité Femmes/Hommes. Elle obtient, au titre de l'année 2023, la note de **79 points sur 100**.

Mis en place en 2018 par le ministère du Travail, l'index égalité vise à mesurer les écarts de rémunération entre sexe et supprimer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

L'association, au travers des actions mises en œuvre au sein des établissements, contribuent chaque jour à réduire les inégalités de traitement et à favoriser l'égalité professionnelle. L'Entraide Union n'a de cesse d'évoluer et viser un score toujours plus performant.

En effet, l'association accorde une importance particulière à l'égalité et à la mixité professionnelle et s'engage à poursuivre sa démarche d'amélioration, afin de toujours veiller à garantir des droits identiques aux hommes comme aux femmes.

L'index global obtenu par l'association est calculé à partir de 5 indicateurs qui se déclinent comme suit :

- Indicateur écart de rémunérations : 37
- Indicateur écart de taux d'augmentation : 5
- Indicateur écart de taux de promotion : 15
- Indicateur retour de congés maternité : non calculable
- Indicateur hautes rémunérations : 10.

**L'Entraide Union revendique l'égalité de tous ses professionnels en prônant les valeurs d'égalité, d'équité et d'Humanité.**

Avec une note de **79/100**, elle s'engage à s'améliorer chaque année et promouvoir, au sein de ses équipes, l'égalité et la diversité à chaque étape de leur vie professionnelle, recrutement, formation, rémunération ou encore mobilité.